

Adaptation des textes littéraires, textes littéraires adaptés : pour quel lecteur ?

Appel à contributions

Coordination : Bénédicte Etienne & Christine Mongenot

Concevoir des textes littéraires qui permettent de répondre à des objectifs d'apprentissage ou d'éducation, ou bien modifier des textes existants, voire les réécrire pour qu'ils correspondent davantage aux intérêts et/ou aux capacités présumés de l'élève ou du jeune lecteur : le projet n'est pas nouveau.

L'adaptation aux sources de la littérature de jeunesse

La question de l'accès de jeunes lecteurs à des textes qui ne leur sont pas initialement destinés s'est posée dès le XVII^e siècle. À la fois préoccupés de transmettre le patrimoine antique à leurs élèves mais simultanément de le moraliser en le christianisant, des pédagogues comme le Père Joseph de Jouvancy¹ s'instituent adaptateurs d'une littérature qu'ils ne se contentent pas d'annoter ou d'« expliquer » de manière orientée² mais qu'ils n'hésitent pas également à « élaguer » voire à reformuler ponctuellement. Ils inaugurent ainsi une longue tradition que les siècles suivants reconduisent en variant ses formes mais toujours avec le même souci moral prédominant.

C'est d'ailleurs sur ce fonds d'adaptations qu'émerge une littérature pour la jeunesse (Soriano, 1970 ; Murail, 1982) qui, lorsqu'elle s'émancipe progressivement avec des créations propres, ne rompt pas pour autant avec les contraintes posées par son destinataire spécifique : l'auteur adulte peut-il en effet écrire sans « s'adapter » à son jeune lectorat, ne serait-ce *a minima* qu'en construisant des récits susceptibles de capter son intérêt, de susciter son empathie et/ou sa curiosité pour gagner son adhésion ? La sociologie des premiers auteurs pour la jeunesse – souvent pédagogues avant d'être auteurs – leur fait revendiquer fortement cette finalité dans les propos liminaires de leurs ouvrages et souligner en quoi le texte qu'ils proposent répond à cet enjeu, enjeu normatif puisqu'il s'agit de « bien » éduquer le jeune lecteur. Alors que, dans les faits, l'activité des adaptateurs de textes existants se poursuit aux XX^e et XXI^e siècles (Laso y León, 2006), le secteur de la création littéraire pour la jeunesse cesse progressivement de revendiquer sa prise en compte du jeune destinataire, et va même parfois jusqu'à nier un objectif perçu comme une contrainte stérilisante: faut-il prendre au sérieux le discours des créateurs contemporains sur ce point ou, comme C. Collière-Whiteside et K. Meshoub-Manière (2019) considérer que « le statut de la littérature pour la jeunesse est tel qu'il est impossible de

¹ Il fait ainsi paraître en 1705 une version des *Métamorphoses* d'Ovide précisant que ces quinze livres sont « expurgati et explanati » (*Publii Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri XV, expurgati et explanati, cum Appendice de diis et heroibus poeticis*)

² Voir Claude Le Ragois (1687), *Instruction sur l'histoire de France et romaine, par demandes et par réponses, avec une explication succincte des Métamorphoses d'Ovide...* (1687).

s'appuyer sur les déclarations des auteurs pour dégager une éventuelle spécificité de la prise en compte du lectorat dans la genèse » (C. Collière-Whiteside, K. Meshoub-Manière, 2019) ? Si la littérature de jeunesse, quoiqu'adressée, semble renâcler à reconnaître la part du « lecteur implicite » (Iser, 1985) qui oriente la création, n'existe-t-il pas cependant des traces de cet effort d'adaptation, qui seraient lisibles dans les différentes versions d'un même texte successivement publiées par un auteur, ou bien dans les avant-textes d'une œuvre (C. Collière-Whiteside, K. Meshoub-Manière, 2019) ? On s'interrogera alors sur les représentations de l'enfant ou de l'adolescent qu'elles révèlent ou qui peuvent plus largement être saisies à travers telle œuvre ou tel univers d'auteur.

L'école face aux adaptations et à la littérature « pour » la jeunesse : entre usages et prescriptions indirectes

Occulté du côté de la création pour la jeunesse contemporaine, la prise en compte du jeune lecteur à venir détermine en revanche explicitement les adaptations à partir d'œuvres littéraires existantes. Celles-ci ont d'abord été peu prisées par la critique et les tenants de la « grande » littérature (Nières-Chevrel 1984). Elles ont cependant, progressivement quoique difficilement, trouvé quelques défenseurs dans la sphère scolaire (Laparra, 1996 ; Gondrand et Vibert, 2008 ; Louichon, 2015), qu'elles soient reconnues comme objets littéraires à part entière ou comme passerelles vers la littérature générale.

L'évolution des pratiques culturelles des jeunes, le sentiment d'un combat à mener pour défendre la lecture, et plus particulièrement celle de la littérature, ont en effet déplacé les enjeux : le souci d'une lisibilité des textes indispensable à leur transmission prend une nouvelle acuité dans ce contexte. La réflexion didactique concernant les élèves en difficulté, voire en échec, porte alors logiquement sur les dispositifs susceptibles de faciliter leur accès aux textes (Cèbe & Goigoux, 2007), et un pan de cette réflexion concerne nécessairement les textes eux-mêmes, leur choix et les conditions de leur lisibilité.

Ce numéro du *Français aujourd'hui* s'interrogera donc sur les pratiques des enseignants dans ce domaine : à partir de quels critères choisissent-ils parmi les adaptations disponibles d'un texte littéraire ou parmi des textes littéraires ceux qu'ils considèrent comme les « mieux adaptés » à leurs élèves ? Leur arrive-t-il d'adapter eux-mêmes un texte, de manière informelle, au sein de leur classe pour en faciliter l'accès et/ou à des fins de différenciation au sein d'une lecture commune ? Quelles opérations privilégient-ils (réécritures sélectives, coupures, extractions ciblées, résumés d'accompagnement, etc.) et pour quel parcours, notamment dans le cas de la lecture d'une œuvre intégrale ? Analyser ces pratiques supposées plus « adaptées » aux élèves peut permettre d'accéder aux logiques de représentation et d'action des enseignants et, par ce biais, à l'image qu'ils se font de leurs élèves, de leurs capacités et besoins. La question pourra être posée en considérant différents contextes, que les élèves soient scolarisés dans des sections où l'enseignement est précisément lui-même dit « adapté » (Goigoux, 2000) ou dans des contextes dits « ordinaires » (enseignement général, technique ou professionnel).

On pourra aussi se demander dans quelle mesure les contextes sociaux de scolarisation (Rochex & Crinon, 2011 ; Bonnéry 2014) interviennent dans le processus d'adaptation/transformation matérielle des textes.

L'édition pour la jeunesse et la production d'une littérature adaptée

Fortement sensible aux évolutions scolaires, et sans doute mue par quelques raisons économiques telles que l'absence de droits de cession, l'édition a de son côté pris acte d'un regain d'intérêt pour des textes patrimoniaux ou des classiques pour la jeunesse mis à portée du jeune lecteur contemporain, même très jeune. Comment les attentes institutionnelles et leurs tensions (Sève, 2008) se reflètent-elles dans l'offre aujourd'hui disponible aussi bien du côté des adaptations que de la littérature inédite publiée à l'intention d'un jeune, voire d'un très

jeune lecteur loin d'être expert (Boulaire, 2009, Bonnéry 2015) ? Des contributions pourraient porter sur cette composante éditoriale, constitutive de l'histoire de la réception du texte (Chartier, 1985), envisagée ici sous l'angle de l'adaptation.

Mais l'édition jeunesse a aussi enregistré les effets de la politique en direction des publics à besoins spécifiques, dans une école qui se veut plus inclusive³. La question de l'accessibilité et de la lisibilité des textes s'y pose désormais en des termes en partie renouvelés et élargis : il s'agit de concevoir ou d'adapter des textes littéraires existants aussi bien pour des élèves concernés par un trouble du langage ou des apprentissages, une situation de handicap⁴ (Hache Bissette, Justin-Joseph, André-Bataille et Marguerite Perdriault, 2009) que pour des élèves allophones par exemple: comment cet effort d'adaptation du texte littéraire à ces lecteurs se traduit-il alors, compte tenu de leurs particularités et pour leur permettre l'accès aux mêmes apprentissages que les autres élèves, à la même culture commune ? Cette orientation pourra également être explorée par les contributions. Quelles sont les formes d'adaptation privilégiées, sur support papier ou numérique,⁵ sur quoi jouent-elles – découpage des unités textuelles, reformulations, simplifications, mise en espace, lexique⁶, typographie, usage de couleurs, grisement des lettres muettes, etc...– et comment le rapport au texte littéraire s'en trouve-t-il facilité, infléchi, éventuellement parasité ? Quelle interprétation du texte guide-t-elle les choix du créateur ou de l'adaptateur au moment d'étayer la lecture par une série de procédés rédactionnels et/ou matériels ?

Ce numéro du *Français aujourd'hui* entend donc poser la question de l'adaptation des textes au sens large dans le triple champ de la création littéraire, de l'édition et des pratiques enseignantes. Les contributions analyseront les processus mobilisés en sondant les représentations qui les guident et les modalités qu'ils empruntent (linguistiques, stylistiques, typographiques ou graphiques⁷).

À travers la problématique de l'adaptation, elles se centreront sur les représentations du jeune lecteur, de ses intérêts, de ses capacités et/ou de ses difficultés de lecteur, telles que les différents textes étudiés et les mises en œuvre pédagogiques les révèlent. Sans se contenter de décrire des procédés d'adaptation mis en œuvre par les auteurs ou les enseignants, ni viser à leur hiérarchisation qualitative, les analyses porteront plutôt sur leur facture, les choix opérés, leurs silences et leurs motifs ; elles montreront quelle vision de la littérature et du texte mais aussi quelle conception de leur transmission et du lecteur implicite ils engagent.

³ - Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

⁴ Voir, à titre d'exemple, les différentes collections ou maisons d'éditions spécialisées : la collection « Les Mots à l'endroit » chez La Martinière qui s'adresse aux enfants dyslexiques, les éditions Monica Companys qui publient en direction des enfants sourds, les éditions « Regard d'enfants » qui développent une collection d'ouvrages en format géant pour malvoyants ou « La Fée des mots », spécialisée dans l'adaptation/simplification de classiques, et d'autres encore, recensées sur le portail en ligne Lives-acces.fr. Des livres pour tous.

⁵ Voir notamment les logiciels d'aide à la lecture.

⁶ À titre d'exemple, la recherche Alector se préoccupe aujourd'hui de modéliser des simplifications textuelles à destination de lecteurs à besoins spécifiques, en vue de proposer des outils numériques de simplification automatique des textes.

⁷ Dans les limites matérielles d'un tel numéro, ces réflexions s'attacheront aux formes textuelles de l'adaptation en incluant la BD et l'album mais ne s'élargiront pas à d'autres formes d'adaptations transmédias (filmiques par exemple).

Références bibliographiques de l'appel

BONNÉRY, S. (2014). Les livres et les manières de lire à l'école et dans les familles. Réflexions à l'occasion de la parution de la liste officielle "maternelle". *Le Français aujourd'hui*, 185, 47-57.

BONNÉRY, S. (2015). *Supports pédagogiques et inégalités scolaires. Études sociologiques*. Paris : La Dispute, coll. « L'enjeu scolaire ».

BOULAIRE, C. (2010). Comment définir un livre pour la jeunesse aujourd'hui ? Essai de typologie, du livre au non-livre. Dans C. Boulaire, C. Hervouet, M. Letourneux (dir.), *L'Avenir du livre pour la jeunesse*. Paris : BNF, 19-30. Version auteur disponible sur HAL-SHS

CÈBE, Sylvie & GOIGOUX, Roland, « Concevoir un instrument didactique pour améliorer l'enseignement de la compréhension de textes », *Repères*, n°35, 2007, p. 185-208.

CHARTIER, R. (1985). *Pratiques de la lecture*. Paris et Marseille : Rivages, 87.

COLLIÈRE-WHITESIDE, C., MESHOUB-MANIÈRE, K. (2019). Pour une génétique de la littérature d'enfance et de jeunesse ». *Genesis* [En ligne], 48 | 2019, mis en ligne le 01 juin 2019, consulté le 28 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/genesis/3818> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/genesis.3818>.

GOIGOUX, R. (2000). *Les élèves en grande difficulté de lecture et les enseignements adaptés*. Suresnes : INSHEA.

GONDRAND, H. & VIBERT, A. (2008). Adapter des œuvres littéraires pour les enfants. Enjeux et pratiques scolaires. Grenoble : SCEREN-CRDP de l'Académie de Grenoble, coll. « Les cahiers de Lire écrire à l'école ».

HACHE BISSETTE, F., JUSTIN-JOSEPH, E., ANDRE-BATAILLE, C., PERDRIALT, M. (2009). *Littérature, jeunesse et handicap : questions d'accès, questions de construction*. Suresnes : INSHEA.

ISER, W. (1985). *L'acte de lecture*. Bruxelles : Mardaga.

LAPARRA, M. (1996). Les adaptateurs de romans, des bienfaiteurs méconnus ?. *Revue des livres pour enfants*, 170, 69-80.

LAPARRA, M. (1996). Le problème de l'adaptation pour la jeunesse des romans. Dans P. M. Beaudé (éd.), *La scolarisation de la littérature de jeunesse. Actes du colloque de l'Université de Metz* (1995). Metz : Collection: Didactique des textes, 179–197.

LASO Y LÉON, E. (2006). Réécrire pour les jeunes. Dans : *Le livre pour enfants : Regards critiques offerts à Isabelle Nières-Chevrel* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006 (généré le 24 février 2020). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/41346>

LOUICHON, B. (2015). Le patrimoine littéraire : du passé dans le présent. Dans A. Belhadjin et M.-F. Bishop (dir.), *Les Patrimoines littéraires à l'école. Tensions et débats actuels*. Paris : Honoré Champion, coll. « Didactique des lettres et des cultures », 93-106.

MURAIL, M.-A. (1982). « *Pauvre Robinson* », ou pourquoi et comment on adapte les romans classiques au public enfantin. Thèse de 3^{ème} cycle Littérature et civilisation, Paris IV.

NIÈRES CHEVREL, I. (1984). L'adaptation dans les livres pour la jeunesse : lisibilité ou stratégie d'exclusion ?, *Le Français Aujourd'hui*, 68, 80-85.

ROCHEX, J.-Y. & CRINON, J. (2011). *La construction des inégalités scolaires*. Rennes : PUR.

SÈVE, P. (2008). Travailler « sur la lecture des enfants » ou « sur les textes » : les termes d'une alternative didactique, *Reperes*, 37 | 2008. DOI : <https://doi.org/10.4000/reperes.428>

SORIANO M. (1970). Adapter pour la jeunesse : développement culturel ou saccage littéraire ?, *L'École des parents*, 10, 27.

Calendrier

15 juillet 2020 : envoi des propositions sous la forme d'un résumé (présentation d'une page maximum), avec le rattachement institutionnel et scientifique du (des) auteur(s), un titre explicite, cinq mots-clés et une bibliographie sélective.

20 juillet 2020 : notification d'acceptation ou de refus aux auteurs.

30 décembre 2020 : envoi des articles (première version) pour évaluation par deux relecteurs (membres du comité de lecture et du comité de rédaction du *Français aujourd'hui*).

Le texte ne dépassera pas environ 23 000 caractères (espaces compris), soit 4200 mots, avec les notes de bas de pages, la bibliographie et les éventuelles annexes (soit environ 7 pages, Times 12, interligne simple). Il sera accompagné d'un résumé de 20 lignes.

15 janvier 2021 : retour des articles après relecture et éventuelles réécritures demandées aux auteurs.

20 février 2021 : envoi, par les auteurs, de l'article définitif remanié selon indications des relecteurs.

Juin 2021 : parution du numéro.

Les textes seront à envoyer simultanément aux deux adresses suivantes :

benedicte.etienne@u-pec.fr

Christine.mongenot@u-cergy.fr